

DISCOUR D'INAUGURATION

PAR SABINE BUIS
députée de la 3ème
circonscription de
l'Ardèche.

Le projet a donné lieu à un vote unanime compte tenu de l'originalité de la démarche et de la large participation des élèves induite par l'artiste. Viviane Rabaud a souhaité travailler sur l'identité du collège en proposant une mise en contexte de sa démarche artistique qui consiste à travailler le fil textile et la parole.

Elle est partie du texte de la Charte de Mondialisation adopté le 30 juillet 1954 et des couleurs de son monument installé devant la Mairie. Il s'agissait à l'époque de se prémunir d'une nouvelle guerre et d'appeler les peuples au dialogue.

Le principe d'une résidence de l'artiste dans le collège ayant été approuvé notamment par le principal, elle a passé deux mois sur place à rencontrer l'ensemble des élèves et mener une enquête sous forme d'ateliers permettant de libérer la parole des élèves par l'aspect ludique d'un travail manuel relevant habituellement du domaine des loisirs.

Les échanges enregistrés ont constitué le principal matériau de l'œuvre. Les phrases retenues par l'artiste ont été soumises à validation avant publication puis ont été écrites sur des plaques émaillées de couleur et disposées sur la façade du collège. L'œuvre réalisée témoigne du bien-fondé de cette démarche par sa justesse, son acceptation par l'ensemble du collège. Elle restitue une identité collective tout en respectant la parole individuelle, affirme le collège comme lieu de transformation, de passage entre l'enfance et l'adolescence.

LES ECHANGES
ENREGISTRÉS
ONT CONSTITUÉ
LE PRINCIPAL
MATERIAU
DE L'OEUVRE